

Les équipements de protection phyto

Les pesticides peuvent pénétrer dans le corps en passant par la peau, par la voie respiratoire, par les muqueuses (notamment l'œil) et la voie digestive. Leurs effets sur la santé sont variables suivant l'intensité de l'exposition et les propriétés des produits utilisés. En cas de contamination, les effets à court terme peuvent apparaître immédiatement ou dans les heures qui suivent. Les symptômes sont variés : irritations, rougeurs, diarrhées, vertiges, maux de tête, vomissements ... Sans protection, des effets à long terme peuvent également être observés en cas d'utilisation répétée des produits : irritations, effets allergisants, effets sur la reproduction, effets cancérigènes, effets neurotoxiques

Pour éviter les risques de contaminations, il est important de respecter quelques règles de bon sens :

- Assurer un stockage correct des produits phytopharmaceutiques;
- Disposer d'une source d'eau claire sur le lieu de travail ;
- Travailler soigneusement selon les bonnes pratiques ;
- Suivre les consignes de sécurité mentionnées sur l'étiquette du produit (ne pas fumer ou manger pendant le traitement, porter les équipements de protection adaptés ...).

Par son expérience, PreventAgri a mis en évidence :

1. que les acteurs ne sont pas toujours conscients des risques des produits chimiques;
2. qu'ils ne savent pas où se procurer les équipements de protection ;
3. qu'ils ne savent pas quel est l'équipement de protection le mieux adapté à la tâche ;
4. qu'ils estiment ces équipements trop chers ou inconfortables.

Ce dossier vous permettra d'y voir plus clair dans le choix des équipements de protection contre les produits chimiques.



Le saviez-vous ?

Les partenaires sociaux réunis au sein de la Mission Wallonne des Secteurs Verts, sont soucieux de la sécurité. Ils proposent deux kits sécurité (le « kit tronçonneuse » et le « kit phyto » à prix démocratique afin de faciliter l'acquisition de ces équipements et ainsi augmenter la sécurité des travailleurs. Voici le lien pour plus d'info : [Kits sécurité](#)

I. Description des équipements de protection utiles

Les combinaisons jetables



Lors des traitements, il est nécessaire de couvrir l'entièreté du corps afin d'éviter les contacts entre la peau et la brume de pulvérisation, éclaboussures ou autres sources de contaminations.

Ces combinaisons ont l'avantage d'être légères et donc d'être plus confortables à porter par temps chaud. Néanmoins, elles sont sensibles aux déchirures et leur étanchéité reste limitée. Il est nécessaire de les remplacer après chaque usage (non nettoyables). Son utilisation régulière va générer un volume important de déchets.

Pour une utilisation pendant laquelle, l'opérateur sera intensément exposé aux produits, nous recommandons des combinaisons plus étanches, de type 4 (étanche aux aérosols) ou de type 3 (étanche aux liquides), lavables et réutilisables. Ces combinaisons réutilisables sont moins confortables mais génèrent moins de déchets.

Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

Propriété imperméable



TYPE 6

ou



TYPE 5

ou



TYPE 4

ou



TYPE 3



Résistant aux produits chimiques



Les combinaisons étanches

Cette combinaison procure une protection contre les intempéries – la pluie - le vent. Elle est étanche et est plus résistante aux déchirures que les combinaisons jetables.

Cette combinaison offre une meilleure protection et une longévité plus importante si elle est correctement entretenue : rinçage après l'utilisation et stockage au sec. C'est la combinaison idéale pour utiliser un pulvérisateur à dos. Néanmoins son port peut devenir inconfortable par temps chaud quand l'usage dépasse une heure à cause de la transpiration qui va s'accumuler dans la combinaison.

Elle permet également de limiter les déchets produits.



Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

Protection contre les intempéries



Résistant aux produits chimiques



Les tabliers imperméables

Ils peuvent être un bon compromis. Ils offrent une facilité d'enfilage et une liberté de mouvement. Ils sont particulièrement adaptés pour la préparation de la bouillie et l'incorporation du produit dans la cuve du pulvérisateur de type agricole.

Bien sur, ils ne sont pas adaptés, à la manipulation d'un pulvérisateur à dos.

Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

Propriété imperméable



ou



Résistant aux produits chimiques



Les gants en nitrile



Les gants permettent d'éviter le contact direct du produit avec la peau. Ils doivent être adaptés à la manipulation des produits chimiques (imperméables et résistants aux produits chimiques). Une paire sera strictement réservée à la manipulation des produits phyto. Une autre pourra éventuellement être utilisée pour les autres produits chimiques de l'exploitation.

La souplesse des gants doit assurer une bonne dextérité.

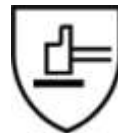
Si vous pensez qu'un écoulement de produit s'est glissé dans les gants, vous devez les remplacer immédiatement. Il est donc toujours préférable d'avoir à votre disposition des gants de secours.

Quels sont les pictogrammes associés à cet équipement :

Résistant aux produits chimiques



Résistance mécanique



Imperméable



Les lunettes de protection



Les lunettes de protection sont utiles afin de protéger les yeux de l'opérateur des projections de liquide surtout lors de la préparation de la bouillie.

Les masques et filtres de protection respiratoire



Le masque recouvre le nez, la bouche et le menton (demi masque) ou complètement le visage (masque complet).

Le port de lunettes est nécessaire en présence d'un risque de projection si l'utilisateur préfère opter pour l'usage d'un demi masque.

Les filtres ne sont jamais fournis avec les masques. Ils doivent également être commandés.

Les filtres à charbon actif de type A2B2P3 procurent une protection optimale contre les poussières et les vapeurs organiques et inorganiques des produits phytopharmaceutiques.

Ils devront être fixés au masque. Si vous utilisez très régulièrement les produits phyto, nous vous recommandons de commander une seconde paire de filtres. Elle pourra être conservée en réserve afin de permettre à l'opérateur de remplacer rapidement ses filtres lorsqu'ils seront saturés.

Les filtres doivent être remplacés :

- au plus tard 6 mois après l'ouverture du sachet ;
- ou si ceux-ci ont leur durée de vie dépassée ;
- ou lorsque l'opérateur ressent une odeur, un goût ou un phénomène d'irritation.

Après utilisation, nous conseillons de maintenir les filtres dans un sachet fermé hermétiquement afin de les protéger des éventuelles vapeurs d'essence et produits chimiques qui seraient captés et qui satureraient ainsi inutilement les filtres.

II. Où se procurer les équipements de protection

Ces équipements sont disponibles dans les établissements de vente d'équipements de protection individuelle. Une recherche dans les annuaires commerciaux en utilisant le critère « équipement de protection individuelle », permet d'obtenir une liste des points de vente.



Dernier conseil :

Essayez de préférence les équipements de protection avant de les acheter. Ils doivent être le plus confortables possible et adaptés à votre morphologie.